



### CONSOMMATION

# Le Congo opte pour la vérification de la conformité des marchandises

La protection des consommateurs vis-à-vis des produits importés de qualité douteuse a été au cœur des entretiens, le 11 octobre à Brazzaville, entre le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, et le vice-président du bureau Veritas, Stéphane Gaudechon. Interrogé sur la nécessité de la mise en place des laboratoires de contrôle de qualité, le vice-président de Veritas a indiqué que la préoccupation pour l'heure est d'assurer le contrôle au départ des marchandises, c'est-à-dire dans les pays d'importation.



Page 4

La photo de famille

### SANTÉ PUBLIQUE

## 229 jeunes médecins formés à Cuba de retour au pays

Une deuxième vague de médecins formés à Cuba, soit 229, a regagné le pays hier après une formation spécialisée de sept ans, dans le cadre d'un accord conclu entre Brazzaville et Havane.

Pour le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki qui les a accueillis à l'aéroport Maya-Maya, en compagnie de sa collègue de l'Enseignement supérieur, Edith Delphine Emmanuel, le retour de ces médecins

finalistes dont une troisième vague est attendue est un motif de satisfaction au moment où le pays s'active à améliorer son système de santé.

Page 10

### BURKINA FASO

## Le procès de l'assassinat de Thomas Sankara ouvert à Ouagadougou



Thomas Sankara

Ouvert hier dans la capitale burkinabè, le procès de l'assassinat de l'ancien chef de l'Etat de l'ex-Haute-Volta, le capitaine Thomas Sankara et douze de ses compagnons, a été marqué par la composition de la cour, notamment le tirage au sort des assesseurs militaires. L'ex-président burkinabè Blaise Compaoré et son ex-chef de sécurité, Hyacinthe Kafondo, ne prennent pas part au procès qui se tient 34 ans après la mort de l'icône du panafricanisme.

### FOIRE AUX PLANTS

## 180000 plants exposés cette année

La ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, a ouvert hier la cinquième édition de la Foire aux plants devant accueillir au moins 60 000 visiteurs. Ce grand marché des essences forestières, fruitières, ornementales, médicinales et des produits forestiers non ligneux se tient à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Oyo et Kinkala.

Au total, 155 250 plants sont présentés dans le site de Brazzaville, dont 119 espèces végétales composées de 10 aromatiques, 26 espèces forestières, 56 espèces fruitières, 14 plants médicinaux et 12 plants ornementaux. L'on y trouve également des produits forestiers non ligneux tels que le



Des membres du gouvernement visitant les plantes Adiac

miel, le gnetum et les huiles essentielles d'eucalyptus citriodora et de citronnelle.

Page 3



## ÉDITORIAL

## Retour

Que l'on approuve ou non les propos que le président français, Emmanuel Macron, a tenus vendredi à Montpellier lors d'un Sommet Afrique-France pour le moins curieux puisqu'aucun chef d'Etat n'y avait été convié, ils marquent une prise de conscience qui aura certainement des retombées positives pour les pays comme le nôtre. Ils traduisent, en effet, la prise de conscience à très haut niveau du fait que l'Afrique, en dépit des problèmes qu'elle doit résoudre dans le temps présent, est devenue un partenaire incontournable pour la France bien sûr, mais aussi et plus encore pour l'Europe dans son ensemble.

L'Europe dont ce même Emmanuel Macron prendra la présidence pour six mois le 1er janvier prochain et qui devra affirmer plus fortement sa présence sur la scène mondiale dans le moment où les grandes puissances telles que la Chine, les Etats-Unis, la Russie, l'Inde se lancent dans une compétition planétaire pour le moins dangereuse. L'Europe qui se trouve elle-même confrontée à de fortes tensions internes dont le Brexit, qui s'est traduit par le retrait du Royaume-Uni, et l'affrontement larvé entre Bruxelles et plusieurs pays de l'Europe de l'Est, la Pologne tout particulièrement, projette une image pour le moins accablante.

Dans le moment où la France cherche très logiquement à se faire mieux entendre par les peuples africains, l'on ne saurait trop conseiller à son président de ne pas céder aux mirages que certains de ses proches tentent de lui imposer comme des réalités, mais de regarder la vérité en face afin de prendre les bonnes décisions. Une évidence d'autant plus forte que ce sont les erreurs commises par certains de ses prédécesseurs, Nicolas Sarkozy tout particulièrement, qui ont plongé l'immense zone du Sahel-Sahara dans un enfer stratégique dont la France paie aujourd'hui les conséquences au prix fort.

Si Emmanuel Macron veut effectivement resserrer les liens de la France et de l'Europe avec l'Afrique, il doit mieux s'entourer, plus écouter celles et ceux qui sont bien placés pour lui dire la vérité, autrement dit ne pas céder aux mirages qui ont suscité tant de problèmes tout au long des dernières décennies. Il doit surtout comprendre que dans le temps où les radicaux de toutes sortes, politiques et religieux, tentent de s'emparer de régions entières de notre continent, la stabilité, la sécurité intérieure, la croissance économique, la stabilité financière sont les seules armes qui peuvent garantir le développement durable. A bon entendeur salut !

Les Dépêches de Brazzaville

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## Trois propositions de lois à l'ordre du jour de la session budgétaire

En dehors du budget de l'Etat, exercice 2022, la particularité de la treizième session ordinaire budgétaire de la chambre basse du Parlement qui s'ouvrira le 15 octobre est l'inscription de trois propositions de lois initiées par des députés.

Les députés auront, pendant cette session de trois mois, à examiner et adopter vingt affaires dont les propositions de loi portant création de l'Ordre des ingénieurs du Congo; régissant la profession d'ingénieur en République du Congo ; et celle portant peine de substitution à la peine de mort en République du Congo. La représentation nationale est également appelée à adopter le projet de loi portant loi de règlement du budget de l'Etat, exercice 2020 ; le projet de budget de l'institution de l'année prochaine ; le projet de loi portant loi d'orientation sur le développement

durable.

Outre des affaires classiques comme les séances de questions d'actualité et questions orales au gouvernement avec débat, il y aura des projets de loi de ratification pour les conventions minières et aussi de ratification des conventions de l'Organisation internationale du travail dans le cadre des droits sociaux des travailleurs. Il s'agit, entre autres, du projet de loi portant approbation de la convention d'exploitation minière relative au minerai des phosphates du gisement de Hinda entre la République du Congo et Cominco SA et Comin-

co ressources Ltd ; le projet de loi portant la convention d'exploitation minière relative au minerai de potasse du gisement de Mboukoumassi entre la République du Congo et la société Luyuan des mines Congo. Patronant la cérémonie de la treizième conférence des présidents en présence du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a rappelé que le budget de l'Etat exercice 2022 fera l'objet de toutes les attentions d'autant plus que les attentes dans les domaines socio-économiques sont pressantes.

Parfait Wilfried Douniama

## MÉDIAS

## L'UPPC s'imprègne des difficultés des organes de presse

L'Union des professionnels de la presse du Congo (UPPC) a entamé, depuis le 6 octobre, une série de descentes au sein des entreprises de presse installées à Brazzaville, en vue de se faire une idée des problèmes auxquels elles sont confrontées.

Dans un premier temps, l'UPPC visitera tous les organes de presse publics comme privés implantés dans la ville capitale, avant de mettre le cap sur ceux de l'hinterland. A cet effet, les délégués de l'UPPC discuteront avec les responsables et animateurs de ces entreprises de presse sur leur fonctionnement afin de s'imprégner de leurs difficultés quotidiennes.

«A l'issue des échanges avec ces acteurs de l'information, un état des lieux sera établi assorti des recommandations qui seront adressées auprès des pouvoirs publics afin de perfectionner

les conditions de l'exercice de la profession de journaliste et améliorer la qualité de l'information », relève l'UPPC dans un communiqué de presse.

La rencontre de l'UPPC avec les responsables et acteurs des médias lui permettra surtout d'évaluer la situation de la presse congolaise, un peu plus de trois ans après la tenue de ses assises d'octobre 2018.

Pour rappel, l'UPPC est une organisation professionnelle regroupant une vingtaine d'associations qui œuvrent dans le secteur de l'information et de la communication. Cette plate-forme est

un cadre de concertation et de réflexion sur les problèmes relatifs au développement et à l'épanouissement des médias au Congo. Elle a pour objectifs, entre autres, l'assainissement de l'environnement médiatique congolais, la protection des intérêts matériels et moraux des travailleurs relevant du secteur de l'information et de la communication. Sa mission est aussi de défendre la liberté de la presse et la consolidation de l'esprit de corps, l'entraide et la solidarité pour la sauvegarde de l'exercice de la profession de journaliste.

Firmin Oyé

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Tonto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault



## FOIRE AUX PLANTS

# 180 000 plants exposés cette année

La cinquième édition du grand marché des espèces forestières, fruitières, ornementales, médicinales et des produits forestiers non ligneux se tient à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie (Niari), Oyo (Cuvette) et Kinkala (Pool). Au moins 60 000 visiteurs sont attendus pour cette édition.

Le coup d'envoi de la Foire aux plants a été donné le 11 octobre, à Brazzaville, par la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, en présence de ses collègues Jacqueline Lydia Mikolo chargée des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel; Hugues Ngouélongdé chargé de la Jeunesse et des Sports et de l'Éducation civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi; et Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint-Eudes chargé du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé.

Au total, 155 250 plants sont présentés dans le site de Brazzaville, dont 119 espèces végétales composées de 10 aromatiques, 26 espèces forestières, 56 espèces fruitières, 14 plants médicinaux et 12 plants ornementaux. On y trouve également des produits forestiers non ligneux tels que le miel, le gnetum sp. ou coco et les huiles essentielles d'eucalyptus citriodora et de citronnelle.

Cette foire est avant tout un rendez-vous de « mains vertes », d'après François Mankessi, un

des animateurs du marché, permettant aux quarante exposants de se rencontrer et d'échanger des idées ainsi que des bonnes pratiques autour des plants et de faire la promotion de leurs produits verts. Plusieurs activités éducatives et commerciales sont prévues durant les cinquante jours d'exposition-vente de divers plants ; des conférences autour de la problématique de la production des plants ; des visites guidées au profit des élèves et étudiants ; des démonstrations des techniques de production des plants forestiers et fruitiers, etc.

« J'achète mon plant de qualité à la foire pour contribuer aux efforts de création de puits de carbone. J'achète mon plant et je participe à la journée nationale de l'arbre », c'est le thème de l'édition 2021 de la foire aux plants. Pour la ministre de l'Économie forestière, cette thématique interpelle sur la nécessité de créer de puits de carbone et de promouvoir l'afforestation.

« Le planting des arbres forestiers et fruitiers constitue indéniablement une activité écono-



Des membres du gouvernement observant les plants Adiac

mique aux bénéfices multiples, dès lors qu'il procure à terme des revenus substantiels, notamment à travers la vente des produits qui en seront issus ainsi que les crédits carbone générés par ces plantations », a souligné Rosalie Matondo, saluant l'avancement d'autres projets d'afforestation avec le concours des partenaires au développement.

## Des résultats satisfaisants

À noter que cette foire se tient jusqu'au 30 novembre. Les résultats des précédentes éditions ont été jugés satisfaisants. Depuis sa première édition, en 2017, la foire aux plants a occasionné la vente de 54 668 plants pour un chiffre d'affaires estimé à 68 712 700 F CFA. Ce chiffre estimé à 5 023 900 F CFA à la première édition est passé à 16 886 200 F CFA à la deuxième, puis à 23 944 500 F

CFA à la troisième édition avant de fléchir à 22 858 100 F CFA, à la quatrième édition en raison notamment de la crise sanitaire. En termes de visites, les éditions de la foire ont accueilli 25 986 visiteurs. Le nombre de visiteurs qui avait atteint 10 299, à la troisième édition, est descendu à 7402 pour les raisons de la pandémie et de crise économique.

Fiacre Kombo

## COVID-19

# Charlotte Opimbat exhorte ses mandants à se faire vacciner

La députée de la deuxième circonscription électorale de Poto-Poto, Charlotte Opimbat, a réuni, le 9 octobre, ses mandants pour leur faire le point de la 12e session ordinaire administrative de l'Assemblée nationale. Elle a saisi l'occasion pour les appeler à se faire vacciner contre le coronavirus.

Face à ses électeurs, Charlotte Opimbat a restitué les conclusions de la dernière session ordinaire administrative de l'Assemblée nationale clôturée le 13 août. Au cours de cette session, leur a-t-elle dit, dix projets de lois à caractère socio-économique ont été adoptés par la chambre basse du Parlement, sur les treize qui figuraient à l'ordre du jour.

Au nombre des projets de lois approuvés, celui portant approbation de la convention d'exploitation minière entre le Congo et la société de recherche et d'exploitation minière Sorem, ainsi que le projet de loi de finances rectificative. Ce texte de loi, a précisé Charlotte Opimbat, a permis le réajustement du budget de l'Etat exercice 2021 en recettes à 1671 milliards F CFA et en dépenses à la somme de 1521 milliards F CFA.

Quatre de ces projets de lois ont porté sur la prorogation de l'état d'urgence sanitaire, dans le cadre du renforcement de la riposte à la covid-19. Un exposé a été développé à cet effet sur la pandémie à coronavirus dont le variant Delta continue de faire des victimes dans le pays. L'exposant, médecin de profession, a fait savoir à la foule que la covid-19 n'est pas



Une vue de la population lors de la descente parlementaire Adiac

une utopie mais une réalité. C'est une maladie d'une virilité inouïe, qui tue à grande échelle à tra-

vers le monde. Pour se préserver contre cette pandémie, a insisté le spécialiste, l'unique solution

à ce jour reste la vaccination. Il leur a dit que quatre vaccins sont disponibles au Congo dont Sino-

pharm, Spoutnik V et Spoutnik lite. Pour se faire vacciner, sept sites sont ouverts à Poto-Poto.

Soucieuse de voir ses mandants être à l'abri de cette pandémie, Charlotte Opimbat les a exhortés à se faire vacciner. « Nous avons pris l'engagement auprès de nos mandants pour les accompagner à se faire vacciner, surtout les jeunes qui sont hésitants alors qu'ils doivent se vacciner pour se protéger eux-mêmes et protéger leurs parents. Au niveau de notre siège, nous allons organiser des journées de sensibilisation pour pousser la population à aller se vacciner », a indiqué Charlotte Opimbat.

Dans les échanges, la population a présenté à son élue quelques doléances qui se résument autour de la hausse des factures d'eau, atteignant parfois 17500 F CFA, alors que le forfait de l'eau est établi à 12 700 F CFA. Ils ont décrié aussi les difficultés d'obtention de la carte nationale d'identité et des passeports.

Charlotte Opimbat a dit avoir noté toutes ces doléances et promis de les transmettre au Parlement avant que celles-ci ne soient présentées au gouvernement afin que des solutions idoines soient trouvées.

Firmin Oyé

**« Nous avons pris l'engagement auprès de nos mandants pour les accompagner à se faire vacciner, surtout les jeunes qui sont hésitants alors qu'ils doivent se vacciner pour se protéger eux-mêmes et protéger leurs parents. Au niveau de notre siège, nous allons organiser des journées de sensibilisation pour pousser la population à aller se vacciner »**



## IMPORTATIONS

# Vérification en vue de la conformité des marchandises entrant au Congo

La protection des consommateurs congolais vis-à-vis de l'importation des marchandises a été au cœur des entretiens que le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, a eus le 11 octobre à Brazzaville avec le vice-président du bureau Veritas, Stéphane Gaudechon.

Après des échanges à Paris en fin août dernier, le vice-président services aux gouvernements et commerce international du bureau Veritas est au Congo pour poursuivre les discussions avec le gouvernement dans le but de développer un programme de vérification de la conformité des marchandises. « C'est un projet extrêmement important et sensible, destiné à assurer la protection des consommateurs congolais vis-à-vis de l'importation des marchandises. Il appartient au ministre de concevoir le périmètre qui doit globalement être le plus large possible », a expliqué Stéphane Gaudechon à sa sortie d'audience. Il a également rappelé qu'il est actuellement important d'assurer la vérification des marchandises qui rentrent au pays et de s'assurer de la conformité aux normes internationales, régionales et aux spécificités locales. « Nous avons échangé sur tous ces aspects, il apparaît manifestement que c'est une prise en compte importante par monsieur le ministre et



ses équipes de cette protection nécessaire qui se développe à grands pas. Dans d'autres pays, que ce soit sur le continent africain ou dans d'autres continents, aujourd'hui il est important d'assurer la protection des consommateurs vis-à-vis de l'importation des pro-

duits qui ne sont pas toujours conformes», a-t-il insisté.

Interrogé sur la possibilité de créer des laboratoires, le vice-président de Veritas a indiqué que la préoccupation qui demeure est celle d'assurer le contrôle au départ des marchandises, c'est-à-dire dans les pays d'importation.

Les deux parties après les entretiens/Adiac

« Le contrôle à demeure n'est pas souhaitable pour différentes raisons. En revanche, les laboratoires qui sont au Congo ont un rôle à jouer incontestablement en coordination avec l'Agence congolaise de normalisation et la qualité pour faire en sorte qu'il existe

des contrôles inopinés sur la façon dont est opéré ce type de programme de vérification de la conformité », a conclu Stéphane Gaudechon.

Un programme qui pourrait être très bénéfique pour le Congo qui importe chaque année plus de 700 milliards FCFA d'avoir une idée nette sur la qualité des produits avant leur entrée sur le territoire national. Mise en place par le gouvernement, l'Agence congolaise de normalisation et la qualité (Aconoc) entend jouer sa partition dans le cadre de la réalisation de ce programme. « Dans le cadre des contrats à signer, nous allons travailler avec Veritas afin de s'assurer que tout produit en provenance de l'étranger soit de bonne qualité. Après les analyses, le partenaire enverra des rapports sur la base desquels l'Aconoc délivrera des certificats dont des copies seront envoyées aux services de douanes et de commerce », a déclaré le directeur général de l'Aconoc, Jean-Jacques Ngoko-Mouyabi

Parfait Wilfried Douniama

## VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

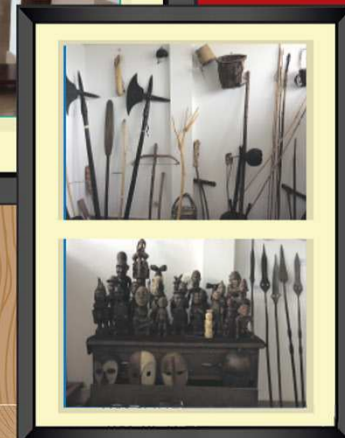
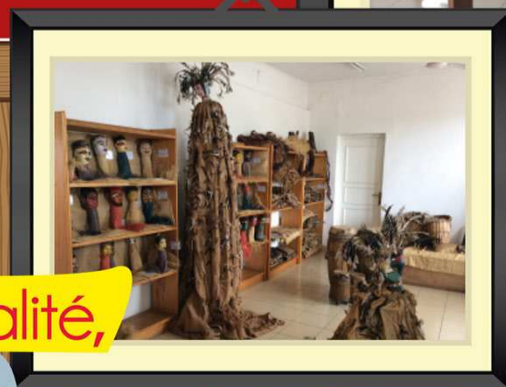
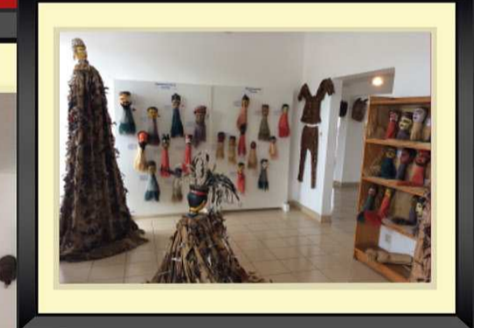
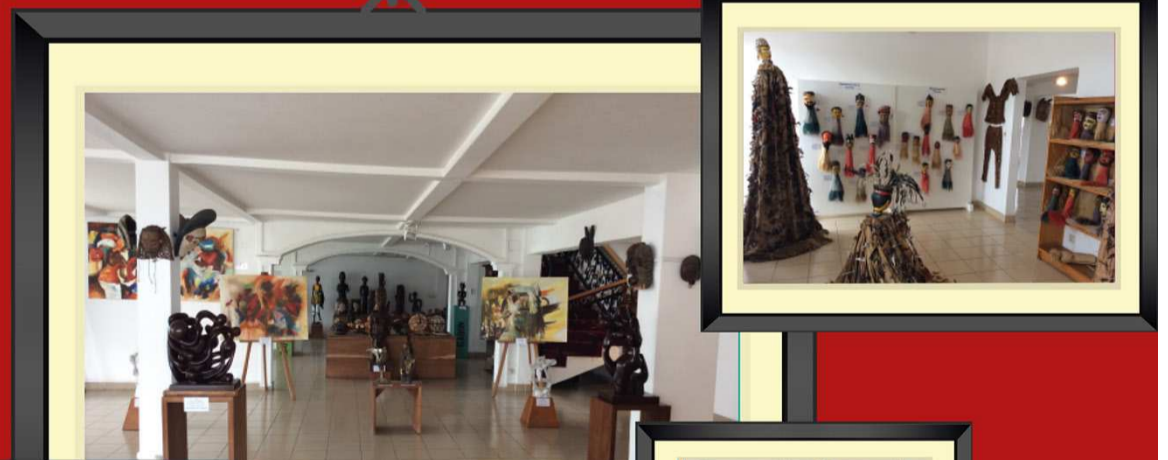
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**  
immeuble les manguiers (Mpila )  
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**



## TRIBUNE LIBRE

## Montpellier

Le président français, Emmanuel Macron s'est donné un forum le vendredi 8 octobre 2021 à Montpellier. Il l'a dénommé « Sommet Afrique-France », en référence aux rencontres qui, jusqu'en 2010, regroupaient annuellement les dirigeants africains et français pour débattre de l'avenir de la coopération entre la France et l'Afrique. Chacun de ces sommets avait un enjeu déterminé. Le 25e, donc le dernier sous cette forme, s'est tenu les 31 mai et 1er juin 2010 à Nice, en France. Il avait débattu de « la place de l'Afrique dans la gouvernance mondiale ». La négociation des accords dans les domaines social, énergétique et environnemental était également à l'ordre du jour.

Le premier sommet entre la France et l'Afrique tenu en novembre 1973 à Paris avait, à cette époque, un enjeu géopolitique. En effet, après la guerre israélo-arabe, il s'agissait de participer et de faire participer l'Afrique à la construction de la paix autour du bassin méditerranéen. Par la suite, il y a eu le sommet de Paris en décembre 2013. Il a été désigné « Sommet pour la paix et la sécurité en Afrique » et celui de janvier 2017 à Bamako « Pour le partenariat, la paix et l'émergence ».

Le rendez-vous Afrique-France de 2021 à Montpellier s'inscrit peut-être dans le droit-fil de ceux qui ont suivi le sommet de 2010. Mais, dans sa forme comme dans son fond, il est totalement inédit. Près de 3 000 participants dont 1 200 Africains. Des jeunes, des représentants de la diaspora en France, des acteurs de la société civile sur le continent et des entrepreneurs ont été les seules personnalités du céans. Faut-il le répéter, aucun chef d'Etat africain n'a été convié. Le seul chef d'Etat s'est trouvé être le président français pour débattre avec ses convives « des sujets qui fâchent ».

Mais qui seraient donc fâchés des fameux sujets ? A l'heure où la France fait face à des tensions multiples en Afrique, notamment en Algérie, au Mali, en République centrafricaine et même au Maroc, la rencontre de Montpellier laisse un goût de raté.

En effet, que de rassembler des jeunes et des acteurs de la société civile sélectionnés, on ne sait sur quelle base, le président français aurait gagné à mettre ses homologues africains devant leur responsabilité, en face de la jeunesse ou la société civile africaine.

La perspective de création d'un fonds d'innovation pour la démocratie dont l'objectif est de « soutenir les acteurs du changement, notamment sur les questions de gouvernance et de démocratie » est certes une bonne chose. Mais, quelle serait l'entité qui mettrait en œuvre ces engagements en Afrique ? Comment alors les participants aux assises de Montpellier pourraient-ils garantir l'innovation dans la gouvernance et dans la démocratie en Afrique sans être à la prise de décision ?

Autant d'interrogations qui laissent transparaître le risque que si les bonnes promesses faites par la France ne sont pas réalisées, la jeunesse gonflée à blanc viendrait demander, sans doute, des comptes à ceux de leurs dirigeants qui n'ont pourtant pas pris part à leurs assises. En oubliant que les « promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent ».

Rassurés, ces interlocuteurs ont demandé au président français de « récurer la marmite sale » dans laquelle la France et l'Afrique mangent depuis plus d'une soixantaine d'années. Cela ne relève certainement pas de l'impossible pour la France. Mais, avouons que ce travail va nécessiter un peu de temps. Ayant foi cependant car la foi sauve, énormément !

Valentin Oko

## OUENZÉ

## Des fournitures scolaires offertes aux élèves du collège Conférence

La Fondation Harris-Oyo a fait, le 6 octobre à Brazzaville, un don de plus de mille kits scolaires à plusieurs centaines d'élèves du Collège d'enseignement général (C.E.G) Conférence, dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Ecole d'abord, sport d'accord » qui consiste à améliorer l'offre éducative.



Les élèves brandissant de l'eau minérale en reconnaissance du don/Adiac

L'organisation caritative a remis aux écoliers plus de mille kits scolaires composés de cahiers, stylos, sacs et autres. Par ce don, la Fondation Harris-Oyo a bien voulu alléger les charges des familles en période de rentrée scolaire, souvent synonyme de dépenses, surtout dans le contexte de la crise sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus.

En effet, l'activité économique a été fortement ralentie et beaucoup de familles évoluant dans le secteur de l'informel, déjà précarisées, ont été lourdement touchées par les mesures restrictives mises en place par les autorités en vue de contenir le nombre de contaminations.

« La question éducative

constitue un enjeu de taille qui mérite que nous préparions des nouvelles dispositions d'esprit. Il s'agit d'une instruction. Et, la sagesse enseigne que celui qui garde l'instruction prend le chemin de la vie. L'éducation est un ensemble de performances morales qui transforme l'homme, ne ménageons aucun effort afin que l'instruction à l'école retrouve ses lettres de noblesse », a indiqué Marcel Kibas, chef du quartier 56, à Ouenzé.

L'initiative généreuse de la Fondation Harris-Oyo a été appuyée par l'ambassade de la Russie et la Fondation Burotop Iris qui a apporté des paquets d'eau minérale aux élèves.

« Nous encourageons les jeunes qui font des études. Notre présence ici consiste à soutenir cette initiative louable. Bien avant, nous soutenons les initiatives de ce député, notamment celle portée par le projet Ecole d'abord, sport d'accord », a commenté Maria Fakhruddinova, délégué du Centre culturel russe de Brazzaville.

Le projet « Ecole d'abord, sport d'accord » de la Fondation Harris-Oyo consiste à encourager les jeunes à s'adonner plus aux études scolaires, lieu d'apprentissage, de sociabilité et à soutenir les jeunes athlètes dans leurs projets sportifs. « Souvenez-vous que dans le cadre de la mise en œuvre de notre projet, il a été mis à la disposition d'une école de Ouenzé des tables bancs, du matériel didactique en passant par l'assainissement de plusieurs écoles du même arrondissement. Nous avons aussi financé les études de nombreux élèves qui font aujourd'hui la fierté des familles. L'école doit être une priorité. L'important don est l'œuvre de la fondation et de nombreux mécènes », a déclaré Junior Mahoungou, un membre de la Fondation Harris-Oyo.

Fortuné Ibara

**« La question éducative constitue un enjeu de taille qui mérite que nous préparions des nouvelles dispositions d'esprit. Il s'agit d'une instruction. Et, la sagesse enseigne que celui qui garde l'instruction prend le chemin de la vie. L'éducation est un ensemble de performances morales qui transforme l'homme, ne ménageons aucun effort afin que l'instruction à l'école retrouve ses lettres de noblesse »,**



## SANTÉ

## La drogue, principale cause des maladies mentales au Congo

L'humanité célèbre, le 10 octobre de chaque année, la Journée mondiale de la santé mentale. Au Congo, le gouvernement a publié un message dans lequel il a affirmé que la consommation des substances psychotropes telles que le cannabis constitue la cause majeure de maladies mentales qui touchent en majorité des jeunes.

Au plan international, la Journée mondiale de la santé mentale a été commémorée sur le thème « Respect des droits de l'homme ». Faisant l'état des lieux de la maladie mentale au Congo, le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a fait savoir qu'elle explore. Le service psychiatrique du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, l'unique structure d'hospitalisation, a-t-il souligné, enregistre en moyenne mille deux cents malades par année. « *Le pic d'apparition des maladies mentales est situé entre 15 et 25 ans. Les principales pathologies enregistrées en hospitalisation sont les psychoses délirantes aiguës (43,5%) ; les schizophrénies (22,3%) ; les troubles bipolaires essentiellement en phase maniaque (16,1%) et les psychoses hallucinatoires chroniques (8,8%)* », a indiqué le ministre de la Santé et de la Population.

Gilbert Mokoki a relevé que les maladies mentales se sont ac-



Le ministre en charge de la Santé, Gilbert Mokoki

centuées à cause de la consommation des stupéfiants et/ou des substances psychotropes comme le cannabis (5,1%). Les pathologies enregistrées en consultations externes à la psychiatrie, a renchéri le ministre de la Santé, sont dominées par des dépressions et troubles anxieux accentués depuis la déclaration de la pandémie à coronavirus. Pour lutter contre ces maladies et apporter des solutions idoines, a martelé Gilbert Mokoki, le gouvernement a mis un accent particulier sur la prévention et la sensibilisation permanentes. Une politique de santé mentale sera mise en place à cet effet. En vertu du caractère transversal de ces maladies, le ministre sollicite l'implication de tous les acteurs.

Au plan international, l'Organisation mondiale de la santé estime que quatre cent cinquante millions de personnes souffrent aujourd'hui d'un désordre mental.

Firmin Oyé

## PEINE DE MORT

## Le Congo reconnu comme pays abolitionniste

L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture au Congo (Acat) et la Fédération internationale de l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture (Fiacat) ont exprimé, le 9 octobre à Brazzaville, leurs reconnaissances à l'abolition de la peine de mort au Congo.

« Les femmes condamnées à mort : une réalité invisible » est le thème qui commémore, cette année, la 19e édition de la Journée mondiale contre la peine de mort. Les activistes des organisations de la société civile du Congo ont eu une pensée pour les femmes qui risquent d'être condamnées à mort, qui ont été condamnées à mort, qui ont été exécutées, et pour celles dont la peine de mort a été commuée, exonérée ou graciée.

En revanche, ils rappellent que le Congo a inscrit l'abolition de la peine de mort dans la Constitution et le Parlement a voté les instruments de ratification du deuxième protocole facultatif, se rapportant au pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Les deux organisations de la société civile déplorent qu'il n'y a aucune loi de substitution à cette peine de mort adoptée par le Parlement congolais. De même, affir-

ment-elles, il y a des instruments du deuxième protocole facultatif adoptés par le Parlement qui ne sont pas encore promulgués par le président de la République. Egalement, ces deux organisations de la société civile veulent que soit diligentée la révision des codes et soit prise une loi spécifique sur la peine de mort. Elles militent également pour la ratification du deuxième protocole facultatif, se rapportant au pacte international relatif aux droits civils et politiques sur l'abolition de la peine mort.

### Congo pays abolitionniste

Depuis 2015, le Congo est compté parmi les vingt pays africains ayant aboli la peine de mort sur les cinquante-quatre que compte le continent. « *La valeur que le constitutionnaliste congolais accorde à la peine de mort est très importante parce qu'inscrite dans le dispositif constitutionnel. Aucune*



Deux activistes des organisations de la société civile du Congo/Adiac

mesure légale et règlementaire ne peut remettre en cause ce dispositif », a indiqué Landry Basouaka, un attaché au Parlement congolais.

S'agissant de la révision des codes, depuis 2015, le projet Pareda s'est attelé à réviser tout le système législatif congolais. Par ailleurs, le deuxième protocole facultatif se rapportant au pacte international relatif aux droits civils et politiques a été adopté, ra-

tifié et promulgué au Congo. L'Acat est affiliée à la Fiacat qui lutte contre la torture et les traitements cruels, inhumains et dégradants. Pour ce faire, elle pourrait contribuer à la création, à la promotion et à la diffusion d'instruments juridiques de promotion des droits de l'homme ; exercer une fonction de prévention, de vigilance et d'éducation aux Droits de l'homme au Congo ; lutter contre les exécutions capitales et les dispa-

ritions forcées ; assister les victimes d'actes de torture et suivre la mise en œuvre des engagements pris au Congo et rédiger des rapports alternatifs.

Par contre, l'Acat Congo intervient dans la lutte contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants; le plaider; l'assistance judiciaire et juridique; les visites de lieux de détention et de formation.

Fortuné Ibara



## POLITIQUE INTERNATIONALE

## La DARN réaffirme son soutien au chef de l'Etat

Dans un message de soutien rendu public le 9 octobre à Brazzaville, la Dynamique amour et rêves de Nyanga (DARN) a condamné ce qu'elle appelle « la cabale médiatique » qui s'abat sur le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Réunis au cours d'une rencontre citoyenne placée sous le signe des valeurs socioculturelles, les membres de la DARN ont témoigné leur soutien au premier citoyen congolais dont ils estiment que « l'honorabilité a été sérieusement entachée par des forces extérieures pour des raisons obscures ».

« Le président Denis Sassou N'Guesso étant la figure et l'image de la République, attaquer sa réputation revient à écorcher la mère-patrie et fouler au sol l'image de la République, la nation entière devrait s'en émouvoir, car il s'agit d'une question de fierté nationale », a justifié le président de la DARN, Rytchie Ngodjo-Louvoosso.

Selon lui, la DARN se réserve, dans cette optique, le droit de s'offusquer et de condamner cette cabale médiatique. Se fondant sur la liberté d'expression ga-



Les participants à la rencontre citoyenne du 9 octobre/Adiac

rantie par la Constitution et les autres lois en vigueur dans le pays, cette association rejette « avec la dernière énergie toutes les accusations fabuleuses et farfelues portées sur l'image de la nation ».

Elle reconnaît, par ailleurs, l'immensité des œuvres de transformation positive du pays grâce à la vision du chef de l'Etat. « Denis Sassou N'Guesso est le président élu du Congo, celui qui incarne la souverai-

neté et la protection de la nation congolaise. Son image, par ricochet celle de la nation, mérite d'être défendue par les moyens et l'action civique. C'est pourquoi, la DARN, fidèle à la vision du président

de la République, appelle des voix dynamiques du pays à faire un bloc de solidarité autour de notre président, car nous n'avons qu'un seul pays, une seule nation et un seul président honorable et juste », a conclu le message.

Avant la réaction de cette organisation de la société civile, la présidence de la République avait, dans un communiqué de presse, réfuté « catégoriquement et de manière ferme et rigoureuse les graves accusations » portées à l'encontre du chef de l'Etat, dans le cadre de l'enquête dite de « Pandora Papers ». En effet, cette enquête du consortium international des journalistes d'investigation dévoilait des « montages » financiers à des fins d'évasion fiscale ou de blanchiment, via des sociétés offshores, impliquant des chefs d'Etat africains.

**Parfait Wilfried Douniama**

## AVIS DE RECRUTEMENT : CONSULTANCE EVALUATION FINALE

**Intitulé du projet : Renforcement des capacités de Riposte aux Epidémies en contexte COVID-19 dans 6 départements du Congo Brazzaville, financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et la Délégation de l'Union Européenne (DUE).**

**Supervision Générale :**

Chef de délégation

**Supervision fonctionnelle :**

Responsable Programme et Coordinateur des Programmes

**Durée du contrat :**

1 mois

**Localisation :**

Congo - Brazzaville avec des déplacements dans au moins 3 départements ciblés par l'évaluation finale - département à définir avec l'équipe programme et selon les axes

**Budget :** 14772 euros

**Les termes de références complets sont à demander par mail aux adresses mails sous mentionnées ou à retourner à la Délégation de la Croix-Rouge française, 290 Ter Batignolles, BP 14888 Brazzaville, Congo.**

**Objectifs de la consultation**

Cette mission d'évaluation de processus permettra d'examiner le degré de réalisation des principales activités du projet par rapport aux résultats attendus. Elle prendra en compte toutes actions programmées dans le document projet et le cadre logique (AFD et DUE).

Elle permettra aussi de fournir les éléments nécessaires pour montrer la contribution du projet dans la réponse à la pandémie de la COVID-19 et autres épidémies dans les 6 départements d'une part, et d'autre part de formuler des recommandations stratégiques et pratiques issues des leçons apprises utiles à partager avec toutes les parties prenantes incluant les bailleurs et les bénéficiaires cibles en vue de définir des interventions nécessaires pour des éventuelles réponses aux épidémies.

L'évaluateur, en fonction de son enquête de terrain et de ses

conclusions devra particulièrement focaliser son rapport sur les recommandations permettant une optimisation de la réalisation de projet, en vue de permettre l'amélioration de l'approche de la Croix-Rouge française dans la mise en œuvre des projets similaires.

**Résultats Attendus**

D'apprécier tant qualitativement que quantitativement les actions accomplies sur le terrain, les résultats obtenus au vu des attentes initiales et le niveau d'atteinte des objectifs; en fonction d'un échantillon déterminé avec l'équipe du Programme Epidémies.

D'élaborer des recommandations sur la logique d'intervention poursuivie au vu du contexte, des problèmes et besoins, faiblesses et capacités des différentes parties prenantes.

**Livrables**

Un rapport préliminaire : Le consultant doit présenter à l'oral et par écrit les résultats préliminaires à la coordination de la CRF et aux parties prenantes. L'objectif est de permettre une validation initiale des constatations de l'évaluateur;

Un rapport global de mission intégrant les diverses recommandations est transmis à la Coordination de la CRF/CRC et au siège de la CRF à Paris

La tenue d'une journée de restitution, sous forme d'atelier, des résultats de l'évaluation et de ses conclusions auprès des partenaires ciblés au niveau national.

**Profil recherché**

Un diplôme de maîtrise (Bac+5) en gestion de projet, relations internationales, sciences sociales, notamment psychologie, sociologie ou dans un domaine similaire - Au moins cinq ans d'expérience en tant qu'évaluateur de projet - Maîtrise de la

gestion du cycle de projet humanitaire - Expérience en gestion et/ou évaluation de projets liés à la santé communautaire, le Genre et la Gestion des Risques de Catastrophe;

**Critères d'évaluation des offres**

Un CV - Une proposition technique identifiant les préliminaires au démarrage de la mission et l'organisation requise. Cette note comprendra au minimum les parties suivantes : (Compréhension de la demande; Etapes de réalisation; Moyens mobilisés; Organisation pratique; Chronogramme prévisionnel détaillé de réalisation.) - Une Offre financière incluant tous les frais nécessaires à l'accomplissement de la mission (voyage, honoraires, frais de logement, frais de subsistance) et précisant le coût des différents services / tâches - Partage d'un ou deux (2) rapports similaires - Une preuve d'existence juridique légale.

**Expression d'intérêt**

Merci de soumettre une offre technique et financière pour sa prestation en précisant dans l'intitulé: « Réponse TDR/CRF/Congo/EVALFINALE » en joignant un dossier complet de candidature. Le prix indiqué de la prestation doit porter la mention 'ferme, global, forfaitaire et définitif'.

L'offre doit être adressée à :

-Cyndie MARQUES, Responsable Programme Epidémies - epidemie-congo.frc@croix-rouge.fr

-Benoît BOX, Coordinateur des Programmes - corc-congo.frc@croix-rouge.fr

-Alphonse Arsène SOMBOG

Coordinateur Logistique - log-congo.frc@croix-rouge.fr

-Antoine DEJONGHE

Délégué Logistique - logepi-congo.frc@croix-rouge.fr

**Date limite de soumission des offres : 24 octobre 2021**



**IN MÉMORIAM****10 OCTOBRE 1985 – 10 OCTOBRE 2021**

Au chef de famille, et au digne serviteur de l'État que tu as été,  
Eternellement dans nos cœurs,  
Surtout ceux de tes petits enfants.

**Famille Akouala****NÉCROLOGIE**

Le directeur national de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) pour le Congo a la profonde douleur d'informer l'ensemble du personnel, les amis et connaissances, du décès de M. Mboussa Achille, agent à la Direction nationale-Brazzaville, survenu le mercredi 6 octobre 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire est organisée au n°04, de la rue Louomo à Mougali (Rfce école primaire de la Paix).  
Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

La famille Mbani André (Mbani Béatre, Kidzié Alain, Mbani Frédéric, Mbani Serge Péphin, Youla Gildas) et enfants ont le regret d'annoncer le décès de leur frère aîné, Lékibi Jules, survenu le mercredi 6 octobre 2021 à Pointe-Noire. La veillée est située à son domicile à Mongo Kamba, quartier Movis.  
À Brazzaville : la veillée a lieu au n° 103, rue Makotipoko, avenue Marien-Ngouabi à Mougali.  
La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

**IN MEMORIAM**

Il ya 5 ans que notre père et époux Bolemas Emmanuel de Jésus passa de ce monde au père, possesseur du Ciel et de la Terre.

Ta mort et ton absence présente a fait vaciller notre famille en éprouvant l'angoisse, l'amertume, la tristesse, la détresse, la solitude, le silence et une douleur qui n'en finit pas. La profondeur de la méditation, de l'adoration et de la louange remèdes à chercher du sens à la vie à amoindrir nos blessures à retrouver le réconfort, la guérison, la restauration et à se renouveler dans le vertu de l'espérance.



Puisse le père tout Puissant récompense tes justes mérites pour le salut de ton âme, la joie de le voir face à face et de participer activement dans son royaume pour être comblé de sa gloire pour l'Eternité.

Nous prions tous ceux et celles qui t'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour ta mémoire. Les messes d'action de grâce sont dites à la Cathédrale et à la Basilique Sainte-Anne du Congo à 6h.

**ADJONCTION DE NOM**

On m'appelle Ndéké François Alain, je souhaite être désormais appelé Ndéké Odzo.

Toute personne justifiant d'intérêt légitime pourra faire opposition dans un délais de trois mois.



## JUSTICE INTERNATIONALE

## Les victimes d'Omar el-Béchet s'impatientent de son transfert à la CPI

Depuis l'annonce, par le Soudan en août dernier, de son intention de remettre à la Cour pénale internationale (CPI) l'ancien président Omar el-Béchet et deux autres dirigeants, réclamés depuis plus de dix ans pour « génocide » et crimes contre l'humanité lors du conflit au Darfour, les victimes attendent incessamment que l'autocrate y soit transféré. Ils se demandent pourquoi le Conseil souverain intérimaire, la plus haute instance dirigeante du pays, tarde à donner son approbation sur ce dossier.

Les victimes et leurs parents s'impatientent du retard pris depuis que des mandats d'arrestation ont été émis contre les intéressés, dont l'ex-gouverneur de l'Etat du Kordofan-Sud et ancien ministre, Ahmed Haroun, et l'ex-ministre de la Défense, Abdel Rahim Mohamed Hussein. Ils estiment que le processus devrait déjà connaître une vitesse de croisière, après que les autorités soudanaises et la CPI ont signé un protocole d'accord de coopération qui doit donner lieu à la remise du président déchu et de ses collaborateurs à ce tribunal. Ce qui doit être encouragé par le fait qu'un accord historique conclu entre le gouvernement soudanais de transition et plusieurs groupes rebelles insiste sur la nécessité d'une « coopération complète

et illimitée » avec la justice internationale.

Avec leurs soutiens à travers le monde, les victimes du Darfour pensent qu'il est temps que la CPI fasse son travail au lieu d'être contrainte de s'arrêter aux déclarations d'intention. Allusion faite à la pression qu'elle doit mettre sur le Soudan, dont les dirigeants sont réticents sur cette affaire même si le nouveau procureur de l'institution, Karim Khan, affirme que des projets sont en cours pour ouvrir un bureau à Khartoum afin de recueillir de nouvelles preuves pour « constituer un dossier solide ».

Sur le sol soudanais, la ministre des Affaires étrangères, Mariam al-Mahdi, fille de l'ancien Premier ministre Sadek al-Mahdi, renversé en 1989

par un coup d'Etat mené par Omar el-Béchet, relève certes « l'importance » de la coopération avec la CPI « pour obtenir justice pour les victimes de la guerre du Darfour », mais les ONG appellent avec insistance au transfert des prévenus.

#### Le Conseil souverain appelé à traduire ses paroles en actes

« La CPI doit revenir vers les victimes (...) et promouvoir son travail efficacement afin que la justice soit faite », souligne, dans un communiqué, Alice Mogwe, présidente de la Fédération internationale pour les droits humains, ajoutant que cette instance a une lourde tâche.

L'engagement des autorités soudanaises de remettre Omar el-Béchet à la CPI n'est pas

nouveau. En février 2020, le pouvoir de transition militaire-civil mis en place après sa chute s'était engagé à favoriser sa comparution devant cette instance, qui a émis il y a plus de dix ans des mandats d'arrêt contre lui et d'autres figures de son régime, pour « crimes contre l'humanité », « crimes de guerre » et « génocide » au Darfour. Mais ces paroles n'ont jamais été traduites en actes et l'autocrate avait, durant sa présidence, plusieurs fois défié la Cour en voyageant à l'étranger sans être arrêté.

La décision réitérée à Karim Khan lors de sa récente visite à Khartoum par le Soudan de remettre à la CPI l'ancien président est saluée par plusieurs pays dont les Etats-Unis. « Nous exhortons le Soudan à continuer de coopérer avec

la CPI en lui livrant les personnes recherchées et en partageant les preuves qu'elle demande. Il s'agirait d'une avancée majeure pour le Soudan dans la lutte contre des décennies d'impunité », a déclaré le porte-parole de la diplomatie américaine, Ned Price.

Malgré cela, le sujet suscite des réactions tant au Soudan que dans plusieurs pays du Golfe. De nombreuses personnes souhaitent que le président déchu soit jugé dans son pays plutôt qu'à la CPI, parce qu'elles considèrent son ultime transfert comme « une humiliation du Soudan ». « Cette décision est un coup contre la justice soudanaise », dénonce le Parti du congrès national, formation politique d'Omar el-Béchet.

Nestor N'Gampoula

**NGEMBO**  
UNE PRODUCTION DE PACTOLE STUDIOS

**DIRECT**

RETOUR SUR LES ARTISTES CONGOLAIS  
DES ANNÉES 50 À NOS JOURS

Avec  
**Chouna MANGONDO BRUTE**

**CHAQUE JEUDI**  
**20H30 (CONGO)**  
**21H30 (FRANCE)**

LES BOUQUETS  
**CANAL+**  
CANAL 334

**EASY**  
TV  
CANAL  
CANAL 3

**free**  
CANAL 449



## SANTÉ PUBLIQUE

## Un vaccin contre le paludisme approuvé par l'OMS

Sous le sceau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le premier vaccin contre le paludisme est recommandé pour les enfants d'Afrique subsaharienne et d'autres régions à risque.

Le vaccin approuvé est aussi le tout premier contre toute maladie parasitaire. « J'ai commencé ma carrière en tant que chercheur sur le paludisme et j'attendais avec impatience le jour où nous aurions un vaccin efficace contre cette maladie ancienne et terrible. Et aujourd'hui est ce jour, un jour historique. Le vaccin change le cours de l'histoire de la santé publique », a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus. « C'est probablement l'un des vaccins les plus efficaces que l'on puisse réellement utiliser en Afrique en ce moment », a indiqué, à son tour, le directeur du Programme mondial de lutte contre le paludisme de l'OMS, Pedro Alonso.

L'OMS recommande le vaccin antipaludique RTS,S/AS01 pour une utilisation en Afrique subsaharienne. Plus de 260 000 enfants de moins de 5 ans meurent chaque année du paludisme en Afrique. Les progrès dans la réduction du fardeau du paludisme sont au point mort, a déclaré Adhanom Tedros. « Pendant des siècles, le paludisme a hanté



l'Afrique subsaharienne, causant d'immenses souffrances personnelles », a rappelé la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, Matshidiso

Moeti. Ajoutant : « Nous avons longtemps espéré un vaccin efficace contre le paludisme et maintenant, pour la première fois, nous avons un

tel vaccin recommandé pour une utilisation généralisée ». Une recommandation qui fait suite à l'analyse des preuves par deux organismes de l'OMS

**« ...Pour la première fois, nous avons un vaccin recommandé pour une utilisation généralisée »**

d'un programme pilote en cours au Ghana, au Kenya et au Malawi qui a vacciné plus de 800 000 enfants depuis 2019, considérant le vaccin comme « sûr ».

Le vaccin a été développé par GlaxoSmithKline avec le soutien de la Fondation Bill & Melinda Gates. Les recommandations de l'OMS comprennent l'administration de quatre doses aux enfants à partir de l'âge de cinq mois jusqu'à environ dix-huit mois. Les experts de la santé ont averti que ce vaccin ne remplace pas d'autres efforts visant à réduire la transmission, y compris les moustiquaires imprégnées d'insecticide. Aucun vaccin n'est complètement efficace, et celui-ci n'est que modestement puissant, avec des essais montrant qu'il est efficace de 40 % pour réduire les cas de paludisme clinique et qu'il réduit de 30 % les cas graves de cette maladie, a déclaré Mary Hamel, responsable technique principale de l'OMS, alors que les chercheurs souhaiteraient un vaccin avec un taux d'efficacité plus élevé.

Noël Ndong

## 229 médecins formés à Cuba regagnent le Congo

Après une première promotion de 256 médecins et techniciens de santé accueillie en septembre 2020, le gouvernement, par le biais des ministres de l'Enseignement supérieur, Edith Delphine Emmanuel, et Gilbert Mokoki, en charge de la Santé, a reçu le 11 octobre 229 autres jeunes médecins finalistes formés à Cuba.

Les nouveaux médecins font partie d'un millier d'étudiants que le gouvernement avait envoyés à Cuba à partir de 2013, pour suivre une formation en médecine. Après sept ans d'études continues réalisées avec succès, 229 étudiants finalistes ont regagné le Congo avec le sentiment d'une mission bien accomplie.

« C'est pour moi une immense joie de retrouver ma mère patrie, mes parents et amis, après sept années d'études passées à Cuba. Nous avons appris, par exemple, le traitement des maladies cardiovasculaires et bien d'autres filières de pointe de la médecine moderne. Nous comptons donc mettre notre expertise au service de la nation afin de réduire le nombre de décès dus aux accidents cardiovasculaires », a indiqué Patrick Emouengué, un des médecins finalistes.

Un troisième groupe de 241 autres médecins finalistes complètera ce nombre le 12 septembre à 13 heures. Le gouvernement mettra tout en œuvre pour que ces 470 finalistes soient en stage dans quelques hôpitaux bien ciblés, comme cela a été le cas pour les finalistes de la première promotion, en attendant que leur

processus d'intégration à la Fonction publique soit diligenté.

« Vous aviez été sélectionnés pour être formés en santé publique à Cuba. Vous avez regagné le pays après avoir subi cette formation, je voudrais vous souhaiter, au nom du président de la République, bon retour chez vous. Avec mon collègue en charge de la Santé, nous étudierons les modalités de votre mise en stage afin, qu'à terme, vous soyez recrutés pour soulager la souffrance de la population congolaise », a souligné Edith Delphine Emmanuel.

Pour le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, le retour de ces médecins finalistes est un motif de satisfaction, au moment où le pays s'active à améliorer son système de santé. Arrivés à l'aéroport Maya-Maya à 4 heures du matin à bord d'un vol parti de la Havane, ces étudiants finalistes ont été accueillis en grande pompe par leurs parents aux environs de 10 heures à l'esplanade du stade Alphonse-Massamba-Débat.

Firmin Oyé

## NATIONS UNIES

### La Chine fait voter une résolution à l'ONU sur l'héritage du colonialisme

La Chine est parvenue, le 8 octobre, à faire voter une résolution au Conseil des droits de l'homme de l'ONU demandant aux pays de prendre des mesures pour éliminer les effets négatifs de l'héritage du colonialisme.

La résolution, qui était également proposée par le Venezuela et le Sri Lanka, a été adoptée avec vingt-sept voix en sa faveur, tandis que vingt autres pays se sont abstenus, dont la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne. Aucun des quarante-sept Etats membres du Conseil n'a voté contre la résolution.

Dans ce texte, il est écrit que « l'héritage du colonialisme, dans toutes ses manifestations, telles que l'exploitation économique, les inégalités au sein des Etats et entre eux, le racisme systémique, les violations des droits des peuples autochtones, les formes contemporaines d'esclavage et les atteintes au patrimoine culturel, a des effets négatifs sur l'exercice effectif de tous les droits de l'homme ».

La résolution souligne donc qu'il est de la plus haute importance d'éliminer le colonialisme et de s'attaquer aux effets négatifs qu'a l'héritage du colonialisme sur l'exercice des droits de l'homme et appelle les Etats membres et les organismes compétents des Nations unies à « prendre des mesures concrètes » pour y remédier.

Il y est également décidé de convoquer une réunion à ce sujet dans un an afin de recenser les difficultés à surmonter et de débattre de la marche à suivre, le tout devant être suivi d'un rapport du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme.

Si le texte n'a guère de conséquences concrètes, il est le signe de l'engagement croissant de la Chine au sein du Conseil des droits de l'homme, la plus haute instance de l'ONU dans ce domaine. Profitant du départ des Etats-Unis du Conseil en 2018, Pékin y a étendu son influence depuis.

Depuis l'arrivée de Joe Biden à la Maison Blanche, les Etats-Unis ont toutefois annoncé qu'ils briguaient un siège au Conseil, marquant l'abandon de la politique de la chaise vide des années Donald Trump. L'élection des nouveaux membres du Conseil, par l'Assemblée générale de l'ONU, doit avoir lieu le 14 octobre.

D'après AFP



## MONDIAL 2022

Les résultats de la 3<sup>e</sup> journée des éliminatoires**Groupe B**

La Tunisie est freinée à Nouakchott, mais reste en tête devant la Guinée-équatoriale, qui prend un point à Lusaka. La Zambie reste en embuscade.

Zambie-Guinée équatoriale : 1-1 (0-0)

Buts : Fashion Sakala (65<sup>e</sup>) pour la Zambie, Federico Bikoro (82<sup>e</sup>) pour la Guinée équatoriale

Mauritanie-Tunisie : 0-0

Classement :

1) Tunisie, 10 pts, 2) Guinée-équatoriale, 7 pts, 3) Zambie, 4 pts, 4) Mauritanie, 1 pt

**Groupe C**

Humilié à Lagos, le Nigeria bat la Centrafrique à Ngaoundéré, au Cameroun, alors que le Cap Vert fait coup double face au Liberia. Tubaroes Azuis et Super Eagles prennent une option sur les deux premières places.

Cap Vert-Liberia : 1-0 (0-0)

But : Ryan Mendes (90<sup>e</sup>) pour le Cap Vert

Centrafrique-Nigeria : 0-2 (0-2)

Buts : Leon Balogun (29<sup>e</sup>) et Victor Osimhen (45<sup>e</sup>+1) pour le Nigeria

Classement

1) Nigeria, 9 pts, 2) Cap-Vert, 7 pts, 3) Centrafrique, 4 pts, 4) Liberia, 3 pts

**Groupe D**

Ce lundi, la Côte d'Ivoire, victorieuse vendredi du Malawi à Jo'burg, aura l'occasion ce lundi de creuser l'écart sur le Cameroun. Le pays-hôte va à Tanger pour jouer le Mozambique. Malawi-Côte d'Ivoire : 0-3 (0-1)

Buts : Max-Alain Gradel (35<sup>e</sup>), Ibrahima Sangaré (85<sup>e</sup>) et Jérémie Boga (95<sup>e</sup>+5) pour la Côte d'Ivoire

Cameroun-Mozambique : 3-1 (2-1)

Buts : Éric Choupo-Moting (28<sup>e</sup> et 51<sup>e</sup>) et Karl Toko Ekambi (63<sup>e</sup>) pour le Cameroun, Geny Catamo (80<sup>e</sup>) pour le Mozambique

Programme de la 4<sup>e</sup> journée

Mozambique-Cameroun et Côte d'Ivoire-Malawi

Classement

1) Côte d'Ivoire, 7pts, 2) Cameroun, 6 pts, 3) Malawi, 3 pts, 4) Mozambique, 1 pt

**Groupe E**

Les Aigles du Mali s'envolent après leur succès à Nairobi. Vainqueur du Rwanda, l'Ouganda leur colle aux basques.

Kenya-Mali : 0-1 (0-0)

But : Ibrahima Koné (55<sup>e</sup>) pour le Mali

Ouganda-Rwanda : 1-0 (1-0)

But : Fahad Bayo (22<sup>e</sup>) pour l'Ouganda

Classement :

1) Mali, 10 pts, 2) Ouganda, 8 pts, 3) Kenya, 2 pts, 4) Rwanda, 1 pt

**Groupe H**

Les Diables rouges, qui avaient ouvert le score à Lomé, ne parviennent pas à rapporter le gain de la victoire (1-1), alors qu'à Thiès, le Sénégal déroule face à la Namibie.

Alternant le correct et le moyen, les Diables rouges de Paul Put, qui a clairement pris le parti de préparer l'avenir, n'ont pris qu'un point à Lomé (1-1) et courent toujours après leur premier succès dans ces éliminatoires.

Le Congo aurait toutefois pu faire la différence à la 87<sup>e</sup> sur une tête de Guy Mbenza sur la barre, suivie d'un tir de Makouana, stoppé irrégulièrement par la main de Nane. Alors qu'il allait accorder le penalty, l'arbitre guinéen de la rencontre, peu à son avantage vendredi, revient sur son décision et accorde un corner, influencé par son assistant.

Après le coup de sifflet final, alors qu'il s'en plaignait avec véhémence auprès du corps arbitral, le capitaine Fernand Mayembo a reçu un deuxième jaune et a été averti.

Un goût d'injustice demeure donc après ce match, ce qui ne doit cependant pas masquer les limites techniques de l'équipe.

Togo-Congo : 1-1 (0-1)

Buts : Euloge Placca (56<sup>e</sup>) pour le Togo, Alaixys Romao (contre son camp, 20<sup>e</sup>) pour le Congo

Avertissements : Aholou (22<sup>e</sup>), Nane (87<sup>e</sup>) et Klidje (90<sup>e</sup>+4) pour le Togo, Makouta (43<sup>e</sup>), Tsouka Dozi (62<sup>e</sup>), Mayembo (86<sup>e</sup> et 90<sup>e</sup>+5) pour le Congo

Expulsion : Mayembo (90<sup>e</sup>+5)

Congo : Mafoumbi-Tsouka Dozi, Mayembo, Rozan, Poaty (Goten, 34<sup>e</sup>)-Makouta, Mbemba (Makoumbou, 64<sup>e</sup>), Tchimbembé (Avounou, 55<sup>e</sup>)-Andzouana (Makouana, 55<sup>e</sup>), Ganvoula (Mbenza, 65<sup>e</sup>), Mboungou

Sénégal-Namibie : 4-1 (2-0)



Avec 12 points, le Maroc a déjà un pied au troisième tour de ces éliminatoires (FRMF)

Buts : Gana Gueye (10<sup>e</sup>), Famara Diedhiou (38<sup>e</sup>), Sadio Mané (55<sup>e</sup>) et Keita Baldé (84<sup>e</sup>) pour le Sénégal, Joslin Kamatuka (76<sup>e</sup>) pour la Namibie

Classement

1) Sénégal, 9 pts, 2) Namibie, 4 pts, 3) Congo, 2 pts, 4) Togo, 1 pt

**Groupe I**

Quatrième victoire pour les Lions de l'Atlas, tombeurs la Guinée-Bissau (3-0). Alors que le Syli national de Guinée est tenu en échec par le Soudan.

Rappelons que tous les matches de ce groupe se disputent au Maroc, puisque les stades du Soudan et des deux Guinée ne sont pas homologués malgré les budgets alloués par la Fifa.

Guinée-Soudan : 2-2 (0-0)

Buts : José Kanté (48<sup>e</sup>) et Mohamed Bayo (67<sup>e</sup>) pour la Guinée, A.H Mahmoud (64<sup>e</sup>) et Amir Kamal (88<sup>e</sup>) pour le Soudan

Guinée Bissau-Maroc : 0-3 (0-2)

Buts : Ayoub EL Kaabi (10<sup>e</sup> et 69<sup>e</sup>) et Aymen Barkok (20<sup>e</sup>) pour le Maroc

Classement :

1) Maroc, 9 pts, 2) Guinée-Bissau, 4 pts, 3) Guinée, 3 pts, 4) Soudan, 2 pts.

**Groupe J**

Cueillie dès la 2<sup>e</sup> minute à Antananarivo, la RDC ne parvient pas à enchaîner une deuxième victoire. Battu à Dar-es-Salam, la Tanzanie renverse la vapeur à Cotonou.

Dans ce groupe serré, la RDC devra désormais affronter les deux premiers.

Madagascar-RDC : 1-0 (1-0)

But : Njiva Rakotoharumalala (2<sup>e</sup>) pour Madagascar

Bénin-Tanzanie : 0-1 (0-1)

But : Simon Happygod Msvu (6<sup>e</sup>) pour la Tanzanie

Classement

1) Tanzanie et Bénin, 7 pts, 3) RDC, 5 pts, 4) Madagascar, 3 pts

**National 1, 10<sup>e</sup> journée**

Annecky et Kévin Mouanga l'emportent à Bastia-Borgo (2-1). L'ancien capitaine de la réserve du SCO était titulaire, comme Mons Bassouamina. L'ancien Nancéien a été remplacé à la 71<sup>e</sup>.

Alan Dzabana et Marvin Baudry étaient remplaçants lors de la défaite de Sète face à Laval (0-1). L'ancien Lyonnais est entré à la 79<sup>e</sup>, alors que le quart de finaliste de la CAN 2015 est entré à la 87<sup>e</sup>. Rappelons que Randi Goteni, qui évolue également chez les Tangos, est actuellement en sélection.

Fred Dembi, aligné dès le coup d'envoi, et Orléans chutent à Cholet (1-3).

Herman Moussaki était suspendu lors du revers de Boulogne-sur-Mer à Créteil (2-3).

Sans Durel Avounou, en sélection, Le Mans met fin à une série de cinq matches sans victoire (3 nuls et 2 défaites) en battant Chambly 2-0.



## LINAFOOT/LIGUE 1

# V.Club renverse Maniema Union, Rangers bat JSK, Lupopo bute sur Blessing

Quatre matches de la 27<sup>e</sup> édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) se sont joués le week-end dernier, en dépit de la trêve internationale sur le continent avec les éliminatoires de la Coupe du monde Qatar 2022, avec notamment la défaite de la République démocratique du Congo à Antananarivo.

Le 9 octobre au stade des Martyrs de Kinshasa, V.Club, auréolé de sa réhabilitation en qualité de champion du Congo par le Tribunal arbitral du sport sur l'affaire du joueur Matutala, a battu Maniema Union, au terme d'une partie épique, en match de la quatrième journée. Fabrice Ngaba a d'abord ouvert la marque à la 40<sup>e</sup> mn pour les joueurs venus de Kindu, coachés pour cette partie par l'entraîneur adjoint Guy Lusadis, à l'absence du principal Dauda Lupembe, retenu en sélection. Mais les poulains du technicien français Dominique Cionci ont égalisé à la 70<sup>e</sup> mn par Obed Mayamba. Eric Kabwe a ensuite inscrit le second but de la victoire à la 74<sup>e</sup> mn, d'une frappe de l'intérieur du pied après un service de Glody Lilepo Makabi. V.Club, dirigé par Bestine Kazadi, totalise 7 points après trois matches, alors que Maniema Union compte 6 points, enregistrant du reste sa première défaite de la saison.

De son côté, l'Académie club Rangers a eu raison de la Jeunesse sportive de Kinshasa (JSK) par un but à zéro, grâce à une réalisation de Tshitenge Lusala à la 16<sup>e</sup> mn, en match de la cinquième journée. Coaché par Chico Mukeba, Rangers compte 3 points pour deux matches disputés, alors que la JSK aligne deux défaites de suite après celle contre Maniema Union au match précédent.

Le 10 octobre par contre, au stade Dominique-Diur de Kolwezi, la formation locale de Blessing



FC, qui vient d'engager un nouvel entraîneur en la personne de Yves Diba Ilunga, et le FC Saint-Eloi Lupopo ont été à forces égales d'un but partout. A son arrivée, l'ancien joueur de Lupopo, Scm Mikishi de Lubumbashi, et de V.Club de Kinshasa avant de s'expatrier en Asie, a déclaré : « *Je suis très content de retrouver le banc d'une grande équipe qui joue au niveau de la Linafoot D1. C'était mon ambition depuis que je suis jeune. Je dois me concentrer sur mes nou-*

*velles fonctions avec beaucoup de joie et de la détermination pour grandir. Je ne fais jamais rien au hasard dans ma vie. Je fais toujours des choses avec ambition* ». La réception de Lupopo à Kolwezi a été donc son baptême de feu, d'autant plus que les Cheminots de Lubumbashi effectuent un début de saison très prometteur. Et leur buteur actuel, l'attaquant Dark Kabangu Kadima, a sonné la cloche avec l'ouverture du score à la 13<sup>e</sup> mn, trompant le gardien de but Ar-

mand Latoleya de Benis du Luabala. Les joueurs de Yves Diba ont ensuite fait le siège des « Viets » jusqu'à obtenir l'égalisation à la 78<sup>e</sup> mn par Sams Samangwa. Lupopo compte 7 points en trois matches, alors que Blessing engrange 5 points en cinq matches.

## Don Bosco échappe à une première défaite...

Au stade Kikula de Likasi, le CS Don Bosco, entraîné par Eric Tshibusu, a évité de justesse sa première défaite de la saison, face

à la formation locale d'US Panda. Le score de cette partie a été d'un but partout, les deux buts étant inscrits en seconde période. Entré à la place de Tshamala Kazumba en début de seconde période, Jonathan Losolo a ouvert la marque pour les locaux. Les Saliésiens de Lubumbashi ont égalisé dans les ultimes moments du match sur penalty transformé par le Malien Filly Traoré. Avec deux résultats nuls et trois victoires en cinq matches, Don Bosco est actuellement leader du championnat avec 11 points. US Panda a déjà trois matches nuls et une défaite, et dispose de 3 points.

Au stade de l'Unité de Goma, l'AS Dauphin Noir s'est imposé face à l'US Tshinkunku de Kananga (promu dans l'élite du football national sur fond de polémique) par un but à zéro, un service minimum mais précieux pour le club du chef-lieu de la province du Nord-Kivu. L'unique but a été l'œuvre de Jonathan Bapolisa à la 34<sup>e</sup> mn, après un travail du capitaine Linda Mtanga. C'était son premier but de la saison. On note la prestation de facture du gardien Jackson Lunanga qui a fait des arrêts importants, gardant sa cage inviolée en dépit des offensives des « chasseurs » du Kasai. Dauphin Noir, après cette deuxième victoire d'affilée, compte 7 points. Tshinkunku court toujours derrière un premier succès en Ligue 1, et s'oppose mercredi à l'Etoile du Kivu à Bukavu.

Martin Engimo

## COUPE DU MONDE 2022

# Mission ratée des Léopards à Antananarivo

Vainqueurs à Kinshasa par deux buts à zéro au match aller, les Léopards de la République démocratique du Congo ne sont pas redescendus sur terre, à Antananarivo, piégés par les Barea de Madagascar à deux journées de la fin du premier tour des éliminatoires de la Coupe du monde Qatar 2022.

Les Léopards ont été battus, le 10 octobre, au stade Mahamasima d'Antananarivo, par les Barea de Madagascar, en quatrième journée du groupe J des éliminatoires zone Afrique de la Coupe du monde Qatar 2022. Trois jours plutôt à Kinshasa, les Malgaches s'étaient inclinés par deux buts à zéro. Aussi ont-ils été déterminés à remporter dans une partie à très forte tension qui a, d'ailleurs, fini par une petite bagarre. L'engagement physique au cours du match a laissé des traces avec la blessure du défenseur central congolais, Chancel Mbemba, sorti dès la 16<sup>e</sup> mn, après que les Congolais ont encaissé l'unique but de la

partie, dès la deuxième minute de jeu, sur une frappe de Njiva Rakotoharimalala.

Pour cette rencontre, le onze de départ du sélectionneur argentin des Léopards, Hector Cuper, s'est composé de Joël Kiassumba, et en défense Mukoko Amale à droite, Glody Ngonda à gauche, Christian Luyindama et Chancel Mbemba dans l'axe. Au milieu de terrain, Edo Kayembe, Samuel Moutoussamy, Samuel Bastien et Chadrac Akolo ont chacun tenu leurs postes, derrière la paire d'attaque composée de Dieumeri Mbokani et Cédric Bakambu. Le technicien argentin a donc reconduit son

dispositif tactique de 4-4-2. On n'est donc plus au 4-3-3 qu'affectionnaient Florent Ibenge et, par moment, Christian Nsengi Biembe.

Les Congolais n'ont jamais su inquiéter vraiment les Barea malgaches au cours de cette partie, ne cadrant aucune frappe en première période, et ayant été moins incisifs en seconde période. Hector Cuper a effectué cinq changements, déjà le premier dès la 16<sup>e</sup> mn avec l'entrée en jeu du défenseur central Nathan Idumba Fasika, à la place de Chancel Mbemba sorti sur blessure. En seconde période, Ben Malango a pris la place de Dieumeri

Mbokani, lui aussi blessé, à la 50<sup>e</sup> mn, Fabrice Ngoma celle de Samuel Moutoussamy. Jonathan Okita a remplacé Samuel Bastien et Jackson Muleka est monté à la place de Chadrac Akolo. Ces changements n'ont pas apporté l'effet escompté. Les Léopards ont été timorés au cours de cette partie, face aux poulains du sélectionneur Eric Rabesandratana qui ont su conserver le score, profitant aussi des ratés du côté congolais.

Cette défaite replonge les Léopards à la troisième place au classement, d'autant plus que la Tanzanie est allée s'imposer à Cotonou face au

Bénin, avec le but de Msvu. Au classement, la Tanzanie reprend la tête avec 7 points, devant le Bénin, mais avec le même nombre des points. La République démocratique du Congo est donc bloquée à 5 points, après avoir offert à Madagascar ses trois premiers points. Les Léopards sont obligés de remporter les deux derniers matches décisifs pour espérer une qualification du dernier tour des éliminatoires, notamment le 12 novembre à Dar Es Salaam contre les Taifa Stars de la Tanzanie, et le 15 novembre au stade des Martyrs, à Kinshasa, contre les Ecureuils du Bénin.

M.E.



## MUSIQUE

## Koffi Olomide dans le collimateur des « combattants » surexcités

Les jours s'égrènent. L'échéance du 27 novembre 2021 se rapproche à grande enjambée. Le concert de Quadra Kora, prévu à cette date dans l'immense salle de Paris La Défense Arena, relève, aujourd'hui encore, du domaine de l'hypothétique.

Le retour musical à l'Hexagone du Grand Mopao, le premier artiste africain à remplir le Palais Omnisport Paris Bercy en 2000, est au cœur d'une vive controverse. Les nouvelles ne sont pas bonnes pour le patron de Quartier Latin pris pour cible par les fameux « combattants » déterminés à faire échec à cette production pour laquelle le chanteur aura misé gros. « C'est le concert de ma vie », martèle à qui veut l'entendre l'homme des quatre Kora. Il rêve d'un concert intergénérationnel après onze années d'absence sur la place de Paris. Et pour immortaliser ce show unique qui sera sans nul doute le rendez-vous de la nuit africaine, Koffi Olomide a invité plusieurs grandes stars de la musique africaine et internationale, de quoi pimenter une soirée qui s'annonce haute en couleurs.

Après le raté du 13 février 2021, date initiale à cette production, le compositeur de « Diva » entend cette fois-ci ne pas rater le coach, faisant fi des menaces de sabotage lancées par les « combattants » de tous bords en mal de sensation. Tout récemment encore, il a rassuré ses fans quant à la tenue de ce concert, ragaillardisé par les promesses de la préfecture de Paris. « Nous avons bien expliqué au préfet le contexte dans lequel on se trouve. On



Koffi Olomide

lui a fait comprendre que les Combattants étaient des réfugiés qui faisaient tout cela pour ne pas rentrer au pays alors que leur situation s'était déjà améliorée », avait déclaré Koffi Olomide, de passage récent sur une chaîne YouTube.

#### Boketshu et ses compagnons à la manœuvre

Nonobstant les assurances de Koffi Olomide, le spectre de la menace pèse toujours sur ce concert. Boketshu Ier et le Commandant Ezzo, deux opposants congolais influents vivant en exil en Europe, prévoient

d'empêcher sa tenue. Ils ont multiplié des vidéos sur YouTube ces derniers temps pour réitérer leur détermination à tout faire pour qu'aucune production des artistes musiciens congolais n'ait lieu à Paris. Werrason, qui en a fait les frais récemment suite à l'annulation de son concert qui aurait dû se tenir en septembre au Zénith de Paris, ne s'est pas encore remis de cette déconvenue. Une annulation de plus justifiée par la crainte de violences entre Congolais, à en croire la préfecture de police de Paris qui a fait état d'une « mobilisation croissante chez les opposants

radicaux congolais de la diaspora installés en France ». En 2011 déjà, deux concerts parisiens de Werrason avaient été également annulés face à des « menaces de troubles graves à l'ordre public ».

Un autre artiste congolais, Fally Ipupa, avait dû lui-même renoncer à un concert prévu à la Cigale de Paris, en 2017, avant de rebondir à l'AccorHotels Arena, un certain 28 février 2020. A ses risques et périls, l'artiste s'y était produit, bravant les intimidations des militants congolais radicaux. Les « scènes surréalistes de violences » observées ce soir-là n'ont pas empêché El Marra à faire son show. Ces fameux combattants ont récidivé le 15 juillet 2017 à l'Olympia à Paris en faisant annuler le concert du chanteur Héritier Watana-bé suite aux troubles à l'ordre public que cela avait engendré. De nombreux mélomanes redoutent le remake de ce sombre tableau lors du concert de Koffi Olomide du 27 novembre, à Paris, au regard de l'activisme de plus en plus affiché par des combattants radicalisés à l'extrême. La Fatwa anti-concerts des artistes-musiciens congolais en Europe est toujours en vigueur. Entre temps, Koffi Olomide et les organisateurs de son spectacle bataillent ferme au niveau de la justice française pour obte-

nir gain de cause dans ce nébuleux dossier, demandant à la police française de le gérer d'une manière professionnelle, loin de toute pression. Une démarche qui pourrait être d'un apport pour la tenue de cet événement historique du Vieux Dobo King.

#### Ces combattants, qui sont-ils ?

Né en Grande-Bretagne en 2006, le mouvement des « combattants congolais » est apparu en France en 2009. Ce sont des groupes d'activistes, plus d'une centaine dans le pays et des opposants farouches au régime de l'ancien président Joseph Kabila. Pour eux, l'élection de Félix Tshisekedi à la tête du pays n'a rien changé. Si certains soutiennent Martin Fayulu, d'autres militent pour une nouvelle République.

En France, les combattants congolais sont connus pour leurs actions radicales contre des responsables politiques et/ou des artistes proches du pouvoir. Ils tiennent les musiciens-congolais pour responsables de la débâcle socioéconomique de leur pays à cause des accointances développées avec les politiciens et se disent révoltés par leur indifférence vis-à-vis des crimes récurrents commis à l'Est de la République démocratique du Congo.

Alain Diasso

## NORD-KIVU

## Un nouveau cas d'Ebola signalé

La branche de Goma de l'Institut national de recherche biomédicale (INRB), au Nord-Kivu, a confirmé la présence du virus Ebola dans les échantillons prélevés sur un jeune enfant décédé le 6 octobre, après avoir souffert de symptômes analogues à ceux de cette maladie.

Après l'annonce faite par le ministère de la Santé publique, il est temps que la riposte s'organise pour contrer la maladie à virus Ebola qui a été déclarée dans la zone de santé de Butsili, dans la province du Nord-Kivu, où une précédente épidémie s'est officiellement terminée le 3 mai 2021.

« L'OMS soutient les autorités sanitaires pour enquêter sur le nouveau cas d'Ebola », a déclaré le Dr Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique. « Le Nord-Kivu a été accablé par des épidémies d'Ebola ces dernières années, mais une expertise locale et une conscience communautaire ont été développées, ouvrant ainsi la voie à une riposte rapide », a-t-elle poursuivi.

Selon un communiqué de l'OMS,



les autorités sanitaires de la province du Nord-Kivu ont pris la tête de la riposte actuelle avec le

soutien du ministère de la Santé et de cette organisation. Lors des précédentes épidémies dans le

Nord-Kivu, l'OMS a aidé à renforcer les capacités des techniciens de laboratoire locaux, des

personnes chargées du suivi des contacts et des équipes de vaccination. Par ailleurs, l'OMS a établi le contact avec des groupes communautaires afin de sensibiliser à Ebola et a mis en place un programme dédié aux survivants de la maladie.

Notons que la dixième épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo, qui a duré près de deux ans, est la deuxième plus grande dans le monde. Au moment où elle s'est terminée, on comptait trois mille quatre cent quatre-vingt et un cas, deux mille deux cent quatre-vingt dix-neuf décès et mille cent soixante-deux survivants. La douzième épidémie d'Ebola dans le pays, qui a eu lieu autour de la ville de Butembo, s'est terminée au bout de trois mois avec onze cas confirmés, un cas probable et six décès.

Blandine Lusimana



## LUTTE CONTRE LE SIDA

## La RDC renforce la collaboration avec le Glia

Le ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbungani Mbanda, a participé dernièrement par visioconférence à la réunion du Conseil des ministres de l'Initiative des Grands Lacs sur le sida (Glia).

La rencontre virtuelle centrée essentiellement sur les mécanismes visant à lutter contre la circulation du VIH/SIDA dans la région des Grands Lacs a permis au ministre Jean-Jacques Mbungani Mbanda d'insister sur l'engagement de la République démocratique du Congo (RDC) à collaborer avec la GLIA et les autres pays membres de l'organisation afin de lutter efficacement contre le VIH/sida dans la région en général et la RDC en particulier.



Le ministre de la Santé a pris part à la réunion de la Glia

Les participants à ce forum sur le sida ont aussi réfléchi sur l'avenir de cette grande organisation sous-régionale. Ils ont, par ailleurs, pris l'engagement de continuer avec cette initiative et de la revitaliser par tous les moyens nécessaires.

La prochaine réunion est prévue pour 2022. Rappelons que la GLIA est constituée de six pays, à savoir le Rwanda, le Kenya, la RDC, l'Ouganda, la Tanzanie et le Burundi.

Blandine Lusimana

## PROVINCETSHOPO

## Près de 150 000 personnes vont être vaccinées contre la méningite

La vaste campagne de vaccination lancée cible les personnes dont l'âge varie d'un an à 49 ans de la zone de santé de Banalia, dans la province de la Tshopo, au nord-est de la République démocratique du Congo (RDC).

Organisée par le ministère de la Santé, Hygiène et Prévention, avec le soutien de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), CDC, MSF-CH et Gavi, la campagne de vaccination de cinq jours se concrétise après l'obtention par la RDC de 187 460 doses de vaccins (Menactra) contre la méningite, ainsi que du matériel de vaccination auprès de l'International coordinating group.

Selon le chargé du bureau de l'OMS en RDC, le Dr Amédée Prosper Djiguidé, la tenue de cette campagne de vaccination réaffirme la détermination de l'agence onusienne de sauver des vies, de prévenir les hospitalisations et de réduire les nouvelles infections et les séquelles.

« Nous félicitons le gouvernement pour avoir donné la priorité à l'acheminement rapide des vaccins dans toutes les aires de santé touchées de Banalia, afin que les personnes ciblées, y compris dans les foyers miniers, puissent se faire vacciner gratuitement », a-t-il indiqué.

Pour sa part, Edouard Beigbeder, représentant de l'Unicef en RDC, a déclaré que l'objectif est de vacciner toutes les personnes cibles. « Atteindre toutes les personnes à risque, surtout les enfants de moins de 5 ans, avec un vaccin de qualité pour immédiatement circonscrire l'épidémie est le but principal de l'Unicef. La méningite fait partie de ces maladies tueuses, que l'on peut éviter par la vaccination. Le vaccin sauve des vies », a-t-il indiqué.

Depuis le début de l'épidémie, des cas présumés de méningite ont été signalés dans toutes les vingt aires de santé de Banalia, la zone de santé la plus touchée. Mais l'épidémie reste contenue dans cette zone avec quelques cas rapportés dans la zone de santé voisine de Bengamisa.

Au 8 octobre dernier, 1 735 cas présumés ont été rapportés, incluant 195 vies perdues. Les efforts de surveillance avec une recherche active des cas et un engagement communautaire ont donc permis de détecter mieux et plus rapidement les cas suspects. En outre, une gestion efficace des cas a entraîné une baisse des taux de mortalité hebdomadaire de 84 % au début du mois de juillet à moins de 10 % actuellement.

B.L.

## PROVINCE DU KWANGO

## Lancement du programme gouvernemental du développement à la base

Le Premier ministre, Sama Lukonde, a lancé le 9 octobre à Kenge, dans la province du Kwango, le Programme de développement à la base de cent quarante-cinq territoires.



Le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, lançant les travaux à Kenge

Le gouvernement réalise le vaste programme en dotant les territoires du pays des infrastructures de base viables. Pour matérialiser cet ambitieux projet, il mettra à la disposition de chaque territoire une enveloppe d'environ un million de dollars par an.

C'est à la mission catholique de Bukanga Lonzo, à 40 km de Kenge, que Sama Lukonde a donné le coup d'envoi des travaux de la mise en œuvre du Programme de développement à la base de cent quarante-cinq territoires.

S'adressant à la population venue nombreuse pour soutenir ce vaste programme, Sama Lukonde a eu des mots justes à l'endroit de l'assistance: « Je suis venu avec un message du président de la République, son excellence Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo. Nous voulons la paix dans le pays. C'est pourquoi nous avons instauré l'état de siège en Ituri et au Nord-Kivu pour que la paix revienne aussi là-bas. Le chef de l'État a dit qu'il faut que chaque Congolais puisse bénéficier de cet

argent qui entre dans les caisses de l'État. Pour ce faire, nous devons descendre dans les territoires en vue de procéder à la distribution équitable de nos richesses », a laissé entendre le Premier ministre.

Après cette adresse aux kwangolaises et kwangolais, le chef du gouvernement s'est directement mis à l'œuvre pour lancer ce programme phare, posant le tuyau au Centre d'adduction d'eau motorisée de Bukanga Lonzo. Le gouvernement finance la réhabilitation de ce point de captage d'eau d'une capacité de 32 m3 devant servir cette cité rurale. C'est le premier projet de développement à la base que le gouvernement a lancé dans le Kwango.

## Travaux de réhabilitation et d'entretien des pistes de desserte agricole

A quelques encablures de la Mission catholique de Bukanga Lonzo, Sama Lukonde a lancé, depuis la route nationale 1, les travaux de réhabilitation et d'entretien des pistes de desserte agricole correspondant au tronçon

Lonzo – Baringa – Nganzi – Fangulu, long de 95 Km.

La troisième étape de la mise en œuvre du Programme de développement à la base dans la province de Kwango s'est déroulée au territoire de Kenge 2. Ici, le chef du gouvernement a posé la première pierre de construction des bureaux de l'État destinés à l'administrateur du territoire, à la police et aux autres services de l'État. Ces ouvrages doivent renforcer la présence de l'État dans cette entité.

Dans le secteur de la santé, le programme de développement à la base a ciblé, pour la province du Kwango, l'hôpital de référence de Kenge 2 et l'ISTM, pour la réhabilitation des infrastructures de base dans cette circonscription.

Pour rappel, le Programme de développement à la base des territoires s'inscrit dans la droite ligne de la vision du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo, qui est celle de «Le peuple d'abord».

B.L.



## INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

## L'école primaire de Tchimbamba rénovée

Située dans le premier arrondissement de Pointe-Noire, l'école préscolaire et primaire de Tchimbamba a été rénovée par l'association Femmes de grâce que préside Prisca Massossa. L'acte a été immortalisé par une cérémonie de remise des clefs aux responsables de cette école qui a eu lieu il y a quelques jours devant les enseignants et les parents d'élèves.

L'association Femmes de Grâce vient de donner une cure de jouvence à l'école préscolaire et primaire de Tchimbamba. Pour cette rentrée scolaire 2021-2022, les élèves ont retrouvé une autre école, bien loin de celle qu'ils ont connue l'année dernière dans un état de délabrement avancé. Aujourd'hui, cette école affiche une nouvelle image, car les bâtiments ont été repeints et sa pelouse bien tondue.

En rénovant cette structure scolaire, l'association Femmes de grâce permet non seulement aux apprenants d'évoluer dans un environnement sain, mais elle contribue également à l'essor de leur éducation. « C'est avec un grand honneur et non une fierté pour l'association Femmes de grâce que de pouvoir rénover cet équipement phare de notre arrondissement », a dit Prisca Massossa, présidente de l'association.

Visiblement satisfaits de l'initiative, les responsables de cette école mais également les pa-



Le complexe scolaire de Tchimbamba rénové./Adiac

rents d'élèves ont salué et encouragé la démarche de l'association Femmes de grâce, avant d'inviter d'autres à emboîter le pas.

L'engagement de l'association Femmes de grâce dans le domaine de l'éducation scolaire est réel et fondamental. Cette action vient une fois de plus consolider et réaffirmer sa volonté de vouloir aider la

jeunesse congolaise dans ses études.

Créée en 2017, l'association Femme de grâce a pour objectif de venir en aide aux personnes démunies de troisième âge et aux orphelins. Avec son concept « Un enfant, un sourire », elle apporte un appui éducatif aux enfants et adolescents qui rencontrent des problèmes d'apprentissage dans

leur école ou qui n'ont pas accès à l'éducation. Chaque année, cette association distribue gratuitement des kits scolaires aux enfants issus des familles démunies, une manière pour elle de contribuer et surtout de soutenir leur éducation.

Notons que l'association Femmes de grâce mène depuis sa création un combat contre toutes formes de discrimina-

tions et de violences, particulièrement faites aux femmes. Grâce à sa mixité tant sociale que culturelle, elle vise à développer la diversité culturelle, à lutter pour l'égalité des droits, à défendre les droits des femmes et à promouvoir l'égalité des chances en favorisant l'accès à l'information et en luttant contre les barrières sociales.

**Hugues Prosper Mabonzo**

## AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

N° 001 / PAPN-DG du 11 Octobre 2021

Le Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN), se propose de réaliser dans le cadre de son budget d'investissements exercice 2021, les travaux de dragage d'entretien des accès nautiques du Port de Pointe-Noire.

1- Les travaux à réaliser dans le cadre du projet comprennent, entre autres :

- Le dragage du piège à sable ;
- Le dragage du chenal d'accès ;
- Le dragage du bassin portuaire ;
- La mise en dépôt de l'ensemble des matériaux dragués dans la zone de SONGOLO afin de créer des terre-pleins gagnés sur la mer à la cote +3,00 m CM.

2- Le volume des matériaux à draguer et à mettre en dépôt est de 1.600.000 m3 environ. Le délai d'exécution des travaux est estimé à trois (03) mois.

3- Le Maître d'Ouvrage entend retenir un entrepreneur ou groupement d'entrepreneurs possédant de bonnes références dans le domaine des travaux de dragage maritime et portuaire et, une assise financière suffisante, en rapport avec l'importance des travaux.

4- Le présent appel d'offres sera de type ouvert, avec préqualification intégrée.

5- Les critères de pré qualification sont repris dans le dossier d'appel d'offres. Les critères d'évaluation des offres des candidats qualifiés sont également définis dans le dossier d'appel d'offres.

6- Les principaux critères de qualifications financières, techniques et d'expériences, auxquels les soumissionnaires doivent satisfaire, sont les suivants :

o Après avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen pour les travaux similaires au cours des cinq (05) dernières années d'un montant équivalent à Cinq Milliards (5.000.000.000) FCFA ;

o Avoir réalisé avec succès en tant qu'entrepreneur principal au cours des Cinq (05) dernières années au moins trois (03) projets de travaux similaires ;

o Disposer de liquidités et/ou présenter des pièces attestant que le soumissionnaire a accès ou a, à sa disposition, des facilités de crédit d'un montant au moins équivalent à Deux Milliards (2.000.000.000) FCFA ;

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de M. Jean-Jacques MOMBO, Directeur de l'Équipement et Infrastructures (jeanjacquesmombo250@gmail.com; tel :+ 242.05.553.20.89) ou : M. Gaétan MBAMA, Chef de département Génie Maritime (gaetanmbama@yahoo.fr; +242.06 900.71.93) ou Edmond OTSOA, Responsable de la Cellule de Passation des Marchés (edmondotsoa5@gmail.com; tel :+242.05.747.91.91 ), les jours ouvrés de 08h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h30.

7- L'ouverture des plis sera réalisée en deux (02) phases :

Phase n°1 : la première enveloppe contenant les documents administratifs ainsi que les justificatifs de compétences, de moyens techniques et financiers sera ouverte pour tous les soumissionnaires ayant rendu leurs offres dans les délais requis et en nombre suffisant. Après ana-

lyse du contenu de cette première enveloppe, une sélection des candidats retenus sera effectuée en fonction des critères de qualification repris dans le dossier d'appel d'offres.

Phase n°2 : la seconde enveloppe des soumissionnaires retenus en phase n°1 sera ouverte en vue de l'analyse des offres financières. À l'issue de celle-ci, le soumissionnaire qui aura présenté l'offre économiquement la plus avantageuse sera déclaré, comme adjudicataire.

8- Les candidats intéressés peuvent retirer le dossier d'appel d'offres complet, moyennant paiement de la somme d'Un Million (1.000.000) FCFA non remboursable, auprès des services habilités de la Direction Financière et Comptable du PAPN.

Une visite des sites des travaux est prévue dans les dix (10) jours suivant la publication de l'AAOI).

9- Les dossiers d'appel d'offres sont rédigés en français. Toutes les offres seront intégralement rédigées en langue française et devront être remises en 06 exemplaires (01 original + 5 copies) et une version électronique.

Les documents officiels en langue étrangère doivent être accompagnés d'une traduction certifiée en langue française.

10- Les offres sont adressées par voie postale (normale ou expresse), ou remises contre récépissé à

l'adresse mentionnées ci-après :

Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire B.P. 711, Avenue de Bordeaux

(Enceinte du Port) Pointe-Noire, République du Congo

La date limite de dépôt des offres est fixée au 15 novembre 2021, à 12 heures (heure de Pointe-Noire).

L'ensemble des documents devra être envoyé par courrier dans une enveloppe unique, en indiquant lisiblement « TRAVAUX DE DRAGAGE D'ENTRETIEN DES ACCÈS NAUTIQUES DU PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE ». Deux enveloppes placées à l'intérieur de cette enveloppe unique porteront respectivement les mentions suivantes : « Documents administratifs et techniques » et « Offre financière ».

Les offres remises en retard ne sont pas acceptées. L'enveloppe devra indiquer les noms et adresse du Soumissionnaire pour permettre son retour sans qu'elle ne soit ouverte, si l'offre est arrivée hors délai.

11- Les offres seront ouvertes le 15 novembre 2021 à partir de 12 h 30 mn dans la salle de conférence de la Direction Générale du PAPN en présence des soumissionnaires présents ou de leurs représentants uniques désignés officiellement.

Les offres devront être valides pour une période de 180 jours.

Pointe-Noire le, 11 octobre 2021

**Le Directeur Général  
du Port Autonome de Pointe-Noire**

**Mr Séraphin BHALAT**



## ELECTION À LA FÉCOJUSELF

## Serge Blanchard Oba et Guy Venceslas Ngomba disqualifiés de la course

Le collectif des cadres, grands-maîtres, candidats et la majorité des membres du corps électoral des deux parties ont rendu publique une déclaration, le 10 octobre, dans laquelle ils interdisent à René Serge Blanchard Oba et Guy Venceslas Ngomba de postuler aux différents postes de la Fédération congolaise de jujitsu et self défense (Fécojuself). Une manière selon ce collectif de mettre fin au conflit et promouvoir les nouveaux cadres.

« Nous, collectif des cadres, grands-maîtres, candidats et la majorité des membres du corps électoral des deux parties décidons : les candidats Guy Ngomba Venceslas et René Serge Blanchard Oba sont disqualifiés de la course à la tête de la Fécojuself pour manque d'éthique sportive et non-respect du code moral, trouble et agitation lors des assemblées générales électorales organisées par le ministère des Sports et le Comité olympique du 20 novembre, 18 décembre 2020 et du 2 septembre 2021 », rapporte la déclaration.

Les pratiquants de ce sport de combat estiment que toute contestation qui n'obéit pas à la règle de la majorité des membres composant le corps électoral est nulle et de nul effet. Le collectif est chargé, à en croire la déclaration, de rencontrer les partenaires de la Fécojuself dont le Comité olympique et le ministère des Sports, afin de trouver rapidement la solution à la sortie de crise.

Ce collectif ajoute que toute personne non reconnue



Des membres du collectif/Adiac

comme pratiquante du jujitsu est strictement interdite de parler de cette discipline sans y être invitée par le prochain bureau fédéral. Il

précise que toutes les candidatures précédentes au sein de la Fécojuself sont annulées. « Afin de permettre à la Fécojuself de sortir de la

crise, les candidatures éligibles sont celles proposées par le collectif. Les préliminaires seront organisés afin de sortir un bureau d'union

**« Afin de permettre à la Fécojuself de sortir de la crise, les candidatures éligibles sont celles proposées par le collectif. Les préliminaires seront organisés afin de sortir un bureau d'union fédérale ; Il est strictement interdit à toute personne non jujitsuka de faire partie du bureau exécutif fédéral »**

fédérale ; Il est strictement interdit à toute personne non jujitsuka de faire partie du bureau exécutif fédéral », complète le document.

Les membres de ce collectif trouvent, en effet, le fondement de leur déclaration suite à plusieurs maux qui continuent de miner ce sport de combat. Ils pensent que vu les conflits qui règnent au sein de la Fécojuself depuis fin 2017, le report à trois reprises des assemblées générales électorales du 20 novembre, 18 décembre 2020 et du 2 septembre 2021 puis les graves tensions qui existent, le manque d'éthique sportive et de respect du code moral des candidats à la tête de la fédération, il était temps de privilégier l'art au détriment des individus.

Notons que ce collectif est composé des anciens partisans des deux protagonistes de la Fécojuself. Il s'agit, entre autres, des maîtres Hervé Galebaye, Ndila Brice Baltazar, Kimbatsa Duron, Arnold Nde, Manassé Ngangué, Alban Toutoum et Draiche Boussiengue.

Rude Ngoma

## FÉCOJU-DA

## Me Francis Ata prend officiellement ses fonctions

Après son élection le 4 septembre dernier, le président de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécoju-Da), Ney Francis Ata Asiokarah, a été installé, le 9 octobre, par la direction générale des Sports (DGS).

Déterminé à réorganiser le judo au niveau national pour le replacer aisément sur les rails afin de reconquérir la scène continentale puis internationale, Me Francis Ata a demandé aux judokas évoluant au Congo et à la diaspora d'unir leur force pour redorer le blason de leur noble art.

« J'ai l'ambition de développer notre discipline, de la promouvoir dans les douze départements de notre pays ainsi que hors du Congo. Il faut former les jeunes, les cadres et autres acteurs de ce sport. Nous sommes disposés à redorer le blason du judo », a expliqué Me Francis Ata.

Au nom du directeur général des Sports, le chef de service du sport de haut niveau, Charles Parfait Malonga, a signifié que cette cérémonie de prise de pouvoir est une manière pour la DGS de permettre au nouveau bureau exécutif

de se mettre au travail. « A compter de ce jour, vous avez le plein pouvoir de gérer le judo au Congo », a indiqué Charles Parfait Malonga.

Séance tenante, le président de la Fécoju-Da a doté le bureau exécutif de plusieurs matériaux de travail dont les ordinateurs, les imprimantes et autres outils informatiques. Une manière, selon Me Francis Ata, de lancer sa politique de professionnalisation du judo.

Juste après la cérémonie de passation de service qui s'est déroulée en l'absence du bureau sortant, les nouveaux dirigeants du judo congolais ont visité les différents lieux stratégiques de Brazzaville. Ils ont, en effet, fait une descente à l'ancien siège fédéral qui se trouve dans un état vétuste au complexe Alphonse-Massamba-Débat. La délégation a également visité le siège provisoire qui est logé dans l'enceinte du gymnase Etienne-Monga.

R.Ng.



Francis Ata installé officiellement/Adiac